

La présidente-directrice générale

PAR COURRIEL

Le 25 septembre 2008

Monsieur Réal Germain
Éditeur
Madame Carole Beaulieu
Rédactrice en chef
L'Actualité
1200, avenue McGill College, bureau 800
Montréal (Québec) H3B 4G7

Monsieur,
Madame,

Votre reportage intitulé *La grande illusion du recyclage* ainsi que le commentaire éditorial *Abolissons le recyclage!* ne rend pas justice à la réalité de notre industrie selon nous. Ils ont suscité des commentaires de toutes sortes et nous aimerions ci-après apporter des éclaircissements.

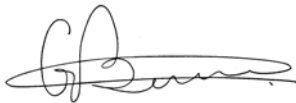
L'actuelle Politique québécoise de gestion des matières résiduelles, qui encadre l'ensemble des actions menées au Québec depuis 1998, est le fruit d'une vaste consultation publique pilotée par le BAPE en 1996. Le rapport issu de cette consultation, intitulé *Déchets d'hier, ressources de demain*, fruit des réflexions et propositions d'actions puisées auprès de 820 intervenants et de 416 mémoires, a guidé le gouvernement du Québec dans l'élaboration de la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008*. La vision de la gestion des matières résiduelles au Québec en est donc une mûrement réfléchie, documentée et concertée, issue d'un exercice des plus démocratiques. Il en va de même de la consultation menée cette année par la Commission des transports et de l'environnement (CTE) sur la gestion des matières résiduelles à laquelle une cinquantaine de groupes ont participé en déposant un mémoire, sans compter les 90 documents de réflexion soumis par Internet et les 225 réponses reçues au questionnaire en ligne de la CTE. Les travaux de la Commission ont été colligés dans un rapport rendu public en juin 2008.

En dix ans, nombre d'actions ont été réalisées et les progrès accomplis au Québec sont remarquables dans tous les secteurs et pour toutes les matières. Globalement, pour l'ensemble des secteurs d'activités (municipal, industriel, commercial et institutionnel (ICI), construction, rénovation et démolition (CRD) en 2006, les Québécois ont récupéré plus de la moitié (52 %) des matières résiduelles qui présentent un potentiel de valorisation, ce qui situe la progression du Québec à 13 points de pourcentage de l'objectif de 65 % visé pour la fin de 2008. Ce sont là des progrès significatifs qui font en sorte que le Québec figure parmi les sociétés les plus progressives en ce domaine.

Les Québécois sont manifestement de plus en plus sensibilisés et les gestes quotidiens qu'ils posent sont visibles partout, à la maison, au travail comme dans leurs loisirs et autres activités quotidiennes. Tous ces gestes ont contribué à l'essor d'une industrie de la mise en valeur des matières résiduelles des plus dynamiques, dont les impacts environnementaux, sociaux et économiques représentent un actif pour le Québec. Déjà en 2005, cette industrie générait un chiffre d'affaires de plus de 1,2 milliard de dollars et employait plus de 2 500 personnes au Québec.

Cette vaste mobilisation de tous les secteurs d'activités mérite d'être reconnue. Les écrits récents dans l'Actualité projettent une image faussée de la réalité, qui peut avoir pour effet de décourager tous ceux et celles au Québec, et ils sont des millions, qui croient que les gestes qu'ils posent au quotidien ont un réel impact pour préserver les ressources pour les générations futures. À l'approche de la Semaine québécoise de réduction des déchets qui aura lieu du 19 au 26 octobre prochain, nous espérons que vous saurez leur faire savoir l'utilité et l'impact positif de leur action pour la protection de l'environnement dans une perspective de développement durable.

En espérant que l'on puisse compter sur votre collaboration pour redonner espoir au public québécois quant à sa contribution manifeste et bénéfique en faveur d'une gestion responsable des matières résiduelles, veuillez agréer, monsieur Germain et madame Beaulieu, l'expression de mes sentiments cordiaux.



Ginette Bureau